

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2026

Date de convocation : 06 octobre 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 29 octobre 2026

L'an, deux mille vingt-six, le quinze octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwénaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :

Madame Mauricette DIRR, et monsieur Alexis POIDEVIN,

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Monsieur Matthieu MOISSAN
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Brigitte DESRICAC

Secrétaire de séance : Denis KEURMEUR

CM 15.10.2026	Projet d'aménagement de l'étang du bas Lescouët	Délibération n°2026-164
---------------	---	------------------------------------

Rapporteur : David AILLET

Monsieur l'adjoint au maire en charge de l'environnement et du cadre de vie informe les membres du conseil qu'un projet de réhabilitation de l'étang du bas Lescouët à Jugon-les-Lacs a été travaillé en collaboration avec la fédération de pêche.

Le descriptif du projet est annexé à cette délibération.

L'estimation financière est la suivante :

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	MONTANT en € HT	PARTENAIRES	MONTANT en € HT
Réfection berge et linéaire	3 860 €	FDAAPPMA	5 390 €
Création ponton de pêche	9 032 €	AAPPMA	1 900 €
Encadrement signalétique pêche	348 €	Commune	10 675 €
Panneau information pêche	250 €		
Espace pique-nique couvert	1 765 €		
Aménagement queue étang	1 430 €		
Montage dossier et suivi	1 280 €		
TOTAL	17 965 €	TOTAL	17 965 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (23 votants)

Décide

- D'approuver ce projet de réhabilitation de l'étang du bas Lescouët à Jugon-les-Lacs
- De valider le plan de financement tel que décrit ci-dessus

- **D'autoriser Mme le Maire à déposer l'ensemble des demandes de subventions telles que décrites ci-dessus**
- **D'autoriser Mme le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

Gwénaëlle AOUTIN

Envoyé en préfecture le 27/10/2026

Reçu en préfecture le 27/10/2026

Publié le

ID : 022-200056711-20261015-DE_2026_164-DE